

Image not found or type unknown



Séparation de biens non mariés

Par **justy56**, le **11/02/2013** à **09:12**

actuelement séparéd de mon conjoint depuis deux mois, nous avons contractés un pret immobilier il y a deux ans rnquel sont les demarches à entreprendre pour faire valoir mets droits rnje suis parti de notre logement il y a deux mois et il rembourse seul donc je ne voudrais pas que cela traine de trop rnmerci de vos reponse

Par **amajuris**, le **11/02/2013** à **09:40**

bjr,rnil faut dissocier le titre de propriété et le financement de son acquisition.rnvos parts dans l'indivision sont celles figurant dans l'acte de vente.rnvous avez 2 solutions soit votre ex concubin vous rachète sa part, soit vous vendez le bien.rncomme votre ami occupe seul la maison il vous devra une indemnité d'occupation.rnen cas de désaccord, vous serez contraint d'aller au tribunal.rncdt